



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le treize mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Laurence BOYER, Maire.

PRÉSENTS : M. MEUNIER Yves, Mme DEMANGE Sylvie, M. MAILLET Jean-Paul, Mme LESAGE Laëtitia, adjoints, M. GARDET Jean-Paul, M. DENIS Alain, M. MALATIER Lionel, M. MILLOT Laurent, Mme MACEL Sara, Mme Stéphanie PANARINFO,

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme POULARD Laura,

ABSENT(S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LESAGE Laëtitia

QUORUM : 7

OBJET : MISE EN ACCESSIBILITÉ SALLE DU CLUB DE L'AMITIÉ

Délibération 2025-05-13_08

Madame la maire expose :

Considérant la nécessité de la mise en accessibilité de l'accès à la salle occupée par le Club de l'Amitié afin de la rendre plus accessible ;

Considérant les actions proposées pour favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap ;

Considérant le devis d'AMG maçonnerie générale concernant l'accès PMR devant la salle du club de l'Amitié d'un montant de 1 309,60 € HT, soit 1 571,52 € TTC

M. MEUNIER précise que ces travaux devront être complétés par la pose d'un garde-corps métallique, qui n'est pas chiffré ici ;

Considérant que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2025;

VU l'intérêt de permettre l'accès à tous les citoyens, sans discrimination, aux équipements publics de la commune ;

Le conseil municipal, après délibération, par vote à mains levées, à l'unanimité :
Mme Laurence BOYER, Maire, M. MEUNIER Yves, Mme DEMANGE Sylvie, M. MAILLET Jean-Paul, Mme LESAGE Laëtitia, adjoints, M. GARDET Jean-Paul, M. DENIS Alain, M. MALATIER Lionel, M. MILLOT Laurent, Mme Sara MACEL, Mme PANARINFO Stéphanie :

- prend connaissance du dossier ;
- accepte le devis d'AMG maçonnerie d'un montant de 1 309,60 € HT, soit 1 571,52 € TTC, pour la réalisation d'une rampe à la salle du Club de l'Amitié, en précisant qu'un garde métallique non chiffré sera rajouté ;
- donne pouvoir à la Maire ou à défaut aux adjoints pour l'exécution de la présente décision et la signature des pièces nécessaires.

Fait et délibéré à Coutouvre le 13 mai 2025

La Maire

Le secrétaire de séance

Laurence BOYER

Laëtitia LESAGE

MAIRIE DE COUTOUVRE

31 Grande Rue - 42460 COUTOUVRE

Tel : 04 77 66 21 13 – Email : contact.mairie@coutouvre.fr

Site internet : <http://www.coutouvre.fr>